

Divers Régionaux

L'esprit frappe où il veut à Saint-Martin-d'Ollières (P.-de-D.)

où une maison "hantée" attire tous les soirs
une foule de curieux... ainsi que les gendarmes

CHARMANTE bourgade s'étalant nonchalamment sur une croupe parsemée de boqueteaux de pins odorants, loin des routes à collisions spectaculaires, comme des remous de la politique, Saint-Martin-d'Ollières avait le privilège, de plus en plus rare, d'être un village sans histoire.

« Pour vivre heureux vivons caché » est plus vrai que jamais, à notre époque, surtout pour les agglomérations humaines. Bien que recherchée des villégiateurs épris de calme et de senteurs balsamiques, cette petite commune du canton de Jumeaux restait vraiment une oasis de repos dans un monde agité.

Il en fut ainsi, du moins, jusqu'au vendredi 27 juillet.

Ce jour-là, brusquement, St-Martin-d'Ollières est devenue une localité digne de figurer en tête de la rubrique des faits divers.

Quel événement a motivé cette promotion, qui n'est pas toujours enviable, du reste ?

L'esprit souffle où il veut, lit-on quelque part chez un bon auteur.

Le vendredi 27 juillet, alors que la nuit venait d'allumer les premières étoiles sur le vaste horizon, l'esprit souffla, ou plutôt frappa, car il s'agit d'un esprit frappeur, dans une vieille maison de la place de l'Eglise.

Et quels coups ! A effrayer les voisins et même à interloquer des gendarmes. Seuls, les occupants de la maison hantée — ou frappée, si vous préférez — ne s'en émeuvent point.

Cette maison, dont le propriétaire habite Saint-Florine (Haute-Loire), d'aspect assez vétuste, ne semblait, certes, pas destinée à être le théâtre de phénomènes sinon inexplicables tout au moins inexplicables... pour le moment. Elle était louée, depuis six ans, à une famille de la région comme tant d'autres émigrées à Paris. Et tous les étés, Mme Géraud, une bonne grand-mère aux cheveux gris, mais à l'œil singulièrement vif, vient y passer l'été avec ses petits-enfants : Josiane, 9 ans, et deux garçons de 7 et 6 ans.

Mme Géraud était installée depuis deux semaines environ et elle n'avait remarqué rien d'anormal.

Première audition

Mais vendredi dernier, comme les enfants étaient déjà couchés, elle entendit au-dessus de sa tête des coups d'abord sourds puis plus nets et plus violents. Elle croit que ce sont les enfants qui se poursuivent et leur dit de ne pas faire tant de bruit.

« Mais, grand-mère, nous ne faisons pas de bruit, nous sommes couchés. » Effectivement, Mme Géraud s'assure que les enfants sont bien couchés et que les coups continuent, irrégulièrement espacés et capricieusement localisés : tantôt dans le grenier, tantôt dans le sous-sol et semblent quelquefois provenir des sommiers des lits des enfants.

C'était le prologue de la comédie que joue, depuis, tous les soirs, l'acteur invisible aux curieux, de plus en plus nombreux, venus l'entendre.

Car, vous le pensez bien, l'aventure crépusculaire, survenue le vendredi dans la maison occupée par Mme Géraud et ses petits-enfants, est, dès le lendemain, connue de tout le village.

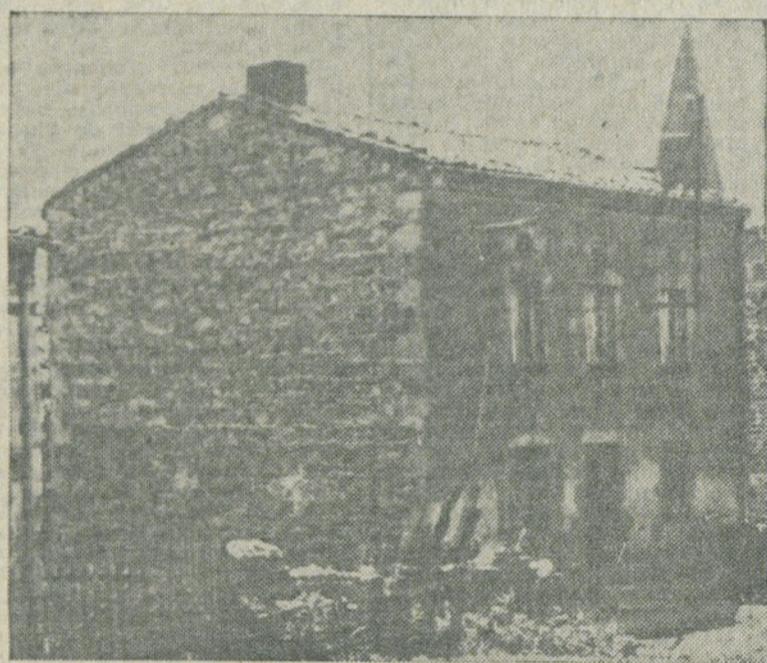
Je ne vous étonnerai pas non plus en vous disant que le scepticisme est d'abord général. Mme Géraud est déjà d'un certain âge, elle peut avoir des troubles auditifs...

Mais, la nuit venue, il faut bien se rendre à l'évidence : les personnes groupées devant la maison entendent les coups du mystérieux metteur en scène.

Sur l'invitation de Mme Géraud, on entre, on cherche du côté où vient le bruit ; rien !

Muet, mais pas sourd...

Cela devient sérieux. Des gens plus au courant des habitudes des esprits suggèrent de s'assurer qu'on a bien affaire à quel-



La maison « hantée »

qu'un de ces fantasques visiteurs en employant la méthode bien connue des amateurs de tables tournantes : on pose une question à l'invisible et on lui demande de répondre par un, deux ou trois coups, selon les cas.

On interpelle l'auteur du « chahut » au hasard : « Viens-tu pour faire du mal ? » « Veux-tu que nous sortions ? » Notons en passant que le tuitolement est de rigueur quand on s'adresse à un désincarné. Et, au grand ébahissement des spectateurs, l'« esprit » se plie aussitôt à la discipline arithmétique qui lui est proposée : un coup... deux... et même jusqu'à six prouvent aux sceptiques que l'invisible, s'il ne peut parler, sait fort bien compter et qu'il n'est pas sourd.

...ni aveugle

Je peux ajouter qu'il « il » a aussi démontré qu'il n'est pas aveugle.

En effet, la gendarmerie qui ne pouvait rester indifférente à une effervescence allant en s'amplifiant, veut aussi assister à la représentation.

Mais chose curieuse, la présence des uniformes semble déplaire au frappeur.

Alors qu'avant l'entrée de la maréchaussée, il jonglait avec sa grosse caisse, il garde un silence boudeur dès qu'elle est dans la maison.

Le plus fort, et ce qui démontre bien que l'esprit frappeur est doué d'une intelligence peu commune, c'est que la rigueur de sa bouderie est en proportion du nombre de galons du visiteur.

Ainsi, l'on a remarqué que l'approche d'un simple gendarme atténuait à peine l'original concert de batterie ; par contre la présence du maréchal des logis-chef amenait de longs silences, mais quand survient un officier on n'a plus qu'un mutisme rageur.

La voix de son maître

Pourtant, dans la journée de lundi, m'a-t-on raconté, il s'est passé un fait qui est peut-être unique dans les annales pourtant étoffées des maisons hantées : on a enregistré pour la postérité la « voix » d'un « frappeur ».

Comme j'ai l'honneur de vous le dire, vous n'avez pas lieu d'en douter puisque je tiens la chose de témoins tout ce qu'il y a de sérieux.

Lundi, donc, les gendarmes ont reçu un renfort inattendu en la personne d'un jeune ecclésiastique de la région. Celui-ci qui s'intéressait beaucoup à l'affaire, était porteur d'un magnétophone, c'est-à-dire d'un appareil propre à enregistrer des sons sur disque.

Le prêtre s'offre à tenter l'expérience avec le « chahuteur » invisible. L'autorité militaire y consent. Alors, comme l'avaient

fait déjà beaucoup de personnes, y compris M. le maire de St-Martin, l'abbé interpelle l'invisible : « Si je te gêne, dis-le en frappant deux coups ». Et aussitôt, à la stupeur générale, deux coups très nets répondent.

« Si tu préfères que je m'en aille, frappe six coups », continue le prêtre. Et six coups bien détachés lui donnent congé. Le prêtre sort : un témoin m'a dit que lorsqu'il a refermé la porte, il a été salué d'une salve d'honneur de coups de grosse caisse, mais je ne saurais affirmer que ce détail est rigoureusement exact.

Voici les faits, qui déconcertent, plus qu'ils ne bouleversent non seulement les habitants et les villégiateurs de St-Martin, mais encore tous ceux qui, venus d'Auzon, de Jumeaux, d'Issoire et d'ailleurs, ont entendu, le soir, l'étrange récit.

Que faut-il en penser ?

Tels sont les faits incontestables. A quoi, ou à qui les attribuer ? Dans l'état actuel de l'enquête, bien malin qui pourrait le dire.

A Saint-Martin, toutes les personnes que j'ai interrogées sont naturellement très intriguées par l'aventure, mais je n'en ai pas trouvé qui soient vraiment effrayés.

A croire que l'esprit — si esprit il y a — qui fréquente ces lieux est un esprit débonnaire, puisqu'il n'impressionne pas même les enfants auprès de qui il se manifeste tous les jours.

J'ai voulu m'en assurer moi-même et je me suis présenté à l'huis de la maison enchantée. Une fillette à l'air intelligent y entra en même temps. J'ai su ensuite que c'était la petite Josiane qui, paraît-il, attirerait plus particulièrement les manifestations de « l'esprit frappeur ».

Mme Géraud entr'ouvre prudemment sa porte et refuse de me laisser pénétrer, arguant qu'elle reçoit des parents. Cependant, je veux lui poser quelques questions : « Vous ne craignez pas, madame, que ces bruits n'effraient vos enfants. Il serait peut-être prudent de les éloigner. »

« Mes enfants n'ont pas peur du tout ; ils sont parfaitement équilibrés et se trouvent très bien ici. »

Je m'enhardis et j'ose demander à la maîtresse de céans à quoi ou à qui elle attribue ces bruits insolites.

Elle me fixe un instant, ses yeux fouillent les miens, puis délibérément : « Mais, monsieur, c'est la science qui fait des expériences. »

La science, quelle science ? « Tout naturellement — est vous me comprenez — en me retirant, une vieille maxime est remontée à ma mémoire, à propos de l'esprit de Saint-Martin-d'Ollières : « Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. »

J. S.

SOCIÉTÉ DE DIFFUSION
DU DESSIN FRANÇAIS



Merci ! Elles feront une excellente caverne préfabriquée !

ges voisins montraient le même visage méditatif. A la fois anxieux et résolu, Isidore Glaher les sentait conscients de leurs responsabilités et décidés à y faire face.

Rompant un long temps de silence, le premier adjoint déclara, après avoir consulté

— Le décret Daladier qui institua ces milices a été, je le crois du moins, abrogé...

— Ça, on s'en fout bien, nous, gars ! Abrogé ou pas, un décret qui était bon contre les soldats de Hitler est bon contre les coups volants.

Saint-Merd-les-Oussines, abandonnant fermes, boutiques et ateliers sur un mot d'ordre venu on ne sait d'où, s'enfuirent en direction de Limoges, par Tarnac, pour s'y mettre sous la protection de la troupe.

L'apparition du lamentable de tous ces gens...

Deux Clermontois victimes d'un accident dans l'Ardèche

LYON. — Sur la Nationale 82, non loin d'Andance, au hameau des Barges, une automobile conduite par M. Maurice Neyral, 52 ans, demeurant 45, boulevard Berthelot, à Clermont-Ferrand, a percuté une murette sur la gauche de la route, à la suite de l'éclatement d'un pneu.

Projetés contre le pare-brise de l'auto par le choc, le conducteur et sa femme ont été blessés. Immédiatement secourus par le docteur Mérieux, appelé en toute hâte, M. et Mme Neyral ne semblent souffrir que de blessures superficielles. Ils ont toutefois été admis à l'hôpital d'Annonay.

La voiture, qui n'avait roulé que 227 km., est par contre sérieusement endommagée. Elle a été enlevée par un garagiste d'Annonay.

ARRESTATION D'UN CHAUFFARD

AURILLAC. — Les gendarmes de Laroquebrou ont arrêté Louis Palide, 31 ans, domestique agricole à Montvert (Cantal), qui, après avoir renversé un piéton, avait pris la fuite.

Palide a été écroué sous l'inculpation de délit de fuite et de défaut de permis de conduire.

Dans une rue du Puy UNE AUTO S'EGRASE CONTRE UN MUR

Quatre blessés sont hospitalisés

LE PUY. — Un grave accident s'est produit mardi soir au Puy, rue Adémar-de-Montell, il s'agit d'une rue par laquelle on accède à la Cathédrale. Une 4 cv appartenant à la maison Ray-Cote, 42, rue de Châteaudun, à Clermont-Ferrand, qui avait été donnée en location, descendait dans le centre du Puy, conduite par M. l'abbé Bréchet Louis, de nationalité Suisse, demeurant, 13, rue Paul-Bert, à Ivry. A l'endroit où la rue décrit un virage, la voiture, pour une raison indéterminée, roula tout droit contre le mur d'une maison devant laquelle se trouvaient trois personnes : Mme Pestre, domiciliée rue Adémar-de-Montell, sa fille et sa petite-fille.

Mme Pestre fut heurtée par la voiture et eut une jambe fracturée.

Quant aux passagers de l'automobile, le conducteur souffre d'une blessure grave à la tête, sans doute est-il atteint d'une fracture ; le compagnon qu'il avait à ses côtés, M. Tresch André, 26 ans, étudiant à Ibsurt (Haut-Rhin), est simplement contusionné ; quant au troisième occupant, Mme Durand Yvonne, 58 ans, infirmière de colonie de vacances, demeurant à Paris (V^e), elle a été sérieusement commotionnée.

Les quatre blessés furent transportés à l'hôpital Emile-Roux par l'ambulance Gouteyron.

Les services de police ont ouvert une enquête mais il est bien difficile de préciser les causes de l'accident. Peut-être l'automobiliste a-t-il accéléré au lieu de freiner, peut-être aussi a-t-il été surpris dans quelque autre manœuvre.

Les funérailles du professeur Léon Bérard

Les funérailles du professeur Léon Bérard ont eu lieu ce matin. Le cardinal Gerlier, assisté de Mgr Duquaire, a donné l'absoute.

A l'issue de la cérémonie religieuse le professeur Santy, directeur du Centre anticancéreux, rappela que le professeur Léon Bérard fut le fondateur du Centre anticancéreux de Lyon en 1935 et qu'il fut le premier à utiliser la thérapeutique mise à sa disposition par les découvertes des Curie.

Le président Herriot et le conseil municipal de Lyon s'étaient fait représenter.

Une bombe de 250 kilos dans un château

procédant à des travaux de réparation dans le château découvert, hier une bombe de 250 kilos a été découverte.

Faits Divers Régionaux

Le mystère de la "maison hantée" de Saint-Martin-d'Ollières n'est toujours pas éclairci

DES BRUITS L'ONT ENCORE ÉBRANLÉE LA NUIT QUI A SUIVI LE DEPART DES ENFANTS

LES citadins qui, durant le mois d'août villégiaturaient dans le charmant petit village de St-Martin-d'Ollières, aux confins de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, s'ils n'ont pu goûter, autant qu'ils l'auraient voulu, aux joies du plein air, pour des raisons que nous connaissons tous, ont eu au moins l'étrange privilège de voisiner, en vacances, avec un « esprit frappeur », ou réputé tel.

Nous avons, à deux reprises, relaté le singulier phénomène qui, durant deux semaines attirait tous les soirs plusieurs centaines de personnes sur la placette où s'élevait la vieille maison « hantée ».

Un faux départ

Et puis le silence s'est fait. Les nombreuses voitures qui, venant parfois de loin, amenaient une foule de curieux désireux de rompre la monotonie de journées trop grises par l'espoir d'entendre les bruits nocturnes de « l'au-delà », avaient pris une autre direction.

Les gendarmes avaient renoncé à gâcher leurs nuits en de vaines recherches de l'invisible perturbateur.

Et un de nos confrères, pour se consoler d'arriver après la bataille, pouvait annoncer solennellement que l'« esprit » de Saint-Martin-d'Ollières avait déclaré forfait depuis que le chef de famille était arrivé.

Ainsi l'histoire funambulesque destinée à amuser quelques temps les badauds oisifs était-elle définitivement rejetée dans le méprisable dépotoir aux canulars.

L'affaire de Saint-Martin-d'Ollières n'est pas aussi simple que ce dénouement un peu... artificiel pourrait le faire croire.

Car, quoi qu'en prétendent les malins, qui n'ont sur la question que des vues superficielles, il subsiste là quelque chose de mystérieux. Quand je dis mystérieux, je ne pense pas à des manifestations d'un ordre surnaturel, mais simplement à une chose que, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons pas complètement, clairement expliquer.

Rétrospective

Rappelons d'abord brièvement les faits.

Le 6 juillet dernier s'installait dans cette maison de la place de l'Eglise, Mme Géreau, une vieille dame habitant Drancy (Seine), avec trois de ses petits-enfants.

Depuis plusieurs années la famille Géreau louait cette maison pour ses vacances.

Rien ne signala les trois premières semaines du séjour de Mme Géreau et de ses petits-enfants. Le 27 juillet tout change.

Quand les enfants furent couchés, au premier étage, des coups sourds, puis plus violents ébranlèrent le plafond de leur chambre. Cela dura jusqu'à après minuit. Impressionnée — on le serait à moins — la grand-mère raconta la chose dans le village le lendemain.

Durant près de 15 jours presque tous les habitants purent entendre ce que l'on appelait déjà « l'esprit frappeur ». Un « esprit » intelligent, sans aucun doute, puisqu'il répondait aux questions qu'on lui posait selon un code convenu ! Ces « réponses » furent même enregistrées un soir sur magnétophone.

Les gendarmes firent à plusieurs reprises le trajet de Bras-sac à Saint-Martin ; ils explorèrent les murs, les plafonds, la cave, le grenier, mais sans découvrir quoi que ce soit qui pût servir à supercherie.

La fillette « médium » ?

Mais ils retirèrent de leur enquête la conviction que le

« deus ex machina » inconscient de tout ce vacarme insolite était la petite Josiane, une fillette de 9 ans, intelligente, en apparence parfaitement équilibrée, mais assez souvent distraite.

Cette hypothèse a semblé être confirmée par l'arrivée de M. Géreau.

Contrairement à ce qui a été dit les bruits ont continué lorsque M. Géreau était là, mais si le père remarquait que la fillette avait l'air préoccupée, absente quand les bruits se produisaient, il ordonnait « aux bruits » de cesser et les bruits cessaient.

Durant cette période les coups résonnaient à n'importe quel moment de la journée, tandis qu'avant l'arrivée de M. Géreau on n'entendait les coups que la nuit et quand la pièce où se trouvaient les enfants était plongée dans l'obscurité.

Quand « l'esprit » devient furieux

M. et Mme Géreau et leurs enfants ont quitté Saint-Martin le dimanche 26 août au matin. Il ne restait dans la maison que la grand-mère.

Dans la nuit de dimanche à lundi celle-ci fut réveillée par une bacchanale infernale venant du grenier. On aurait dit que quelqu'un traînait des malles dans tous les sens. Cela dura plusieurs heures et Mme Géreau eut très peur.

« Il » se transporte à Drancy

Chose curieuse, à Drancy, où venaient d'arriver le père, la mère, les enfants, dans la même nuit des bruits se produisirent aussi. C'est un de nos correspondants parisiens qui l'a appris de la bouche de la mère de Josiane. Mais pas plus à Drancy qu'à Saint-Martin on n'a rien entendu depuis.

L'extraordinaire pouvoir d'une fillette

Que faut-il penser de tout cela ?

Les faits ne peuvent être niés : ils ont eu de nombreux témoins.

Tenons pour acquis que la petite Josiane se soit révélée brusquement un sujet métapsychique, un médium si vous préférez. Le cas s'est rencontré d'autres fois, précisément dans des maisons dites « hantées » ou des objets se déplaçaient sans l'aide apparente d'une main humaine et ce phénomène cessait dès que l'on éloignait l'enfant ou la jeune fille qui le provoquait, sans s'en rendre compte vraisemblablement.

Mais s'il est vraiment établi que la petite Josiane a le pouvoir de mettre en branle cet étrange orchestre qui a révolutionné pendant plus de deux semaines St-Martin-d'Ollières, il reste à démontrer par quel mystérieux mécanisme l'acte strictement immatériel du subconscient de la fillette peut produire des effets matériels tels que le piétinement de sabots, ainsi que l'ont entendu, paraît-il, les époux Géreau lors de la nuit de leur retour à Drancy ?

Où est le pied?...

Frapper des coups à faire vibrer un plancher, comme l'ont observé bon nombre d'habitants de Saint-Martin-d'Ollières suppose un instrument contondant, un pied bien chaussé, ou à défaut un poing solide, mais s'il n'y a rien de tout cela à l'endroit même où l'on vient d'entendre les coups, comment peut-on expliquer ces coups ? Même avec l'aide d'un médium.

Et si la petite Josiane, qui va être examinée par des psychiatres, se retrouve une jolie fillette normale, comme toutes les autres de son âge, le problème sera posé longtemps encore de savoir par quelle force inconsciente de la nature cette frêle enfant aura pu ainsi, à distance, déclencher tout ce « sab-bat ».

J. S.

Le mauvais temps en Haute-Loire

LA Foudre PROJETTE UNE AUTO DANS UN RAVIN !

LE PUY. — Au cours des derniers orages qui se sont abattus sur la région, un vétérinaire de Saint-Julien-du-Pinet (Hte-Loire), M. Sabatier, a été victime d'un curieux accident. Il roulait en auto lorsque, arrivé près du village de Pédible, sur le territoire de la commune de Retournac, la foudre tomba près de son véhicule, tandis que la décharge arrachait un énorme bloc de rocher.

L'auto de M. Sabatier, comme soufflée par la déflagration, était projetée hors de la route et roulait dans un ravin où elle s'arrêta six mètres plus bas. M. Sabatier, heureusement, n'a pas été blessé, mais sa voiture a été endommagée.

Un porc tué par la foudre

Au village de Saint-Front, plusieurs meules de paille ont été incendiées et un porc tué par la foudre.

Une maison inondée

A Dunières, des dégâts importants ont été causés par la rivière en crue.

C'est ainsi qu'une maison a été envahie subitement en pleine nuit par plus d'un mètre d'eau.

Une passerelle emportée par les eaux

Près du Puy, la Loire en crue a emportée la passerelle installée à l'usage des riverains pendant les travaux de réfection du pont.

LOGEMENT DES ETUDIANTS

Le Centre régional des œuvres sociales universitaires fait un pressant appel aux familles pouvant loger des étudiants pendant la prochaine année scolaire.

Les personnes désirant louer des chambres sont priées de les faire connaître au Service du logement des étudiants, local de médecine préventive, cour de la Cité Universitaire (derrière le tennis) 11, rue d'Amboise, Clermont-Ferrand.

Heures de permanence : le matin, de 9 h. 30 à 11 h. ; le soir, de 14 h. 30 à 16 h. (sauf le samedi).

Les étudiants pourront se présenter au Service du logement à partir du 20 septembre. Aucune adresse de chambre ne sera donnée par correspondance.

La publicité dans « La Liberté » est reconnue la MEILLEURE

1024

Faits Divers Régionaux

A SAINT-MARTIN-D'OLLIÈRES

"L'esprit frappeur" redouble d'activité et attire la grande foule mais le mystère reste entier



(Photo H. BIGAY, Clermont-Fd.)
La foule attend devant la « maison hantée ». La croix indique l'un des endroits où les bruits sont susceptibles d'être entendus. La cave se trouve à l'opposé

Il était un temps où les fantômes, soucieux de leur dignité, tenaient leur rang, et ne se permettaient de hanter que des demeures seigneuriales ou des personnages historiques et tragiques avaient séjourné. Les longs corridors des vieux manoirs, les tours et salles d'armes de quelques châteaux féodaux étaient leurs lieux de séjour habituels. Fort heureusement, conséquence indirecte de l'abolition des privilèges, une certaine nuit du 4 août, les fantômes, à l'exemple des nations, se sont démocratisés et ne dédaignent plus de vivre sous les toits les plus humbles ; l'esprit frappeur de Saint-Martin-d'Ollières en est un bel exemple.

Rien, voici quelques semaines, ne pouvait laisser présager que ce village, qui, jusqu'alors, avait vécu dans le calme le plus absolu, deviendrait un jour, par une grâce occulte, une sorte de capitale du Mystère. Et cependant, les faits sont là, une des maisons de cette localité est le théâtre de phénomènes curieux que personne n'a encore pu expliquer.

« La Maison hantée » ne se différencie guère de ses voisines ; tout comme les autres, elle comprend un étage, une cave peu profonde et un grenier sans la moindre cachette. Bâtie quelconque qui n'aurait jamais attiré l'attention, si des bruits anormaux n'étaient venus tout

à coup faire trembler les planchers et toutes les vitres.

Les symptômes

Depuis le 27 juillet, date de naissance officielle de cet esprit tapageur, qui, pour dérouter davantage la population, ne consent à s'exprimer qu'en morse, chaque jour de nouveaux témoignages ont pu constater la réalité de ces bruits. D'ordinaire, le récit mystérieux commence dès que l'obscurité enveloppe le village, mais il arrive toutefois que l'émission ait lieu dans la matinée ou en cours d'après-midi. Si l'on en croit certains habitants particulièrement perspicaces, les bruits sont sourds, puissants au point d'être perçus à une distance assez grande, et nettement distincts de ceux que pourraient produire l'un quelconque des outils humains.

Une telle manifestation de force surnaturelle ne pouvait qu'éveiller la curiosité des voisins. Quelques villageois vinrent donc monter une garde vigilante auprès des quatre locataires de « La Maison », qu'ils soupçonnèrent d'emblée d'être la cause première du chahut. Hélas ! l'explication n'était pas si simple ! Les enquêteurs locaux furent contraints d'admettre que Mme Giraud et ses petits-enfants ne se livraient pas à une plaisanterie.

Alors, devant une telle incompréhension des faits, on dut faire appel aux autorités religieuses et policières. Les gendarmes, le soir du village, le maire arrivèrent sur les lieux, fouillèrent la maison, sondèrent les murs... et s'en retournèrent fort perplexes.

Poussés par la curiosité, avides d'entendre ce que d'innombrables témoins avaient déjà perçu, nous vinmes, un soir, emplis d'espoir autant que d'incrédulité, nous joindre à la foule des touristes. Dissimulés dans la cave de l'habitation, qui, par bonheur, n'était pas fermée à clé, nous entendimes « les bruits » ; coups brefs, irréguliers, mais, à vrai dire, d'amplitude assez faible. Ce soir-là, sans doute, le fantôme, guidé par un louable désir d'éviter la publicité, refusait catégoriquement de convaincre la presse, ou souffrait de laryngite. « Ah ! si vous étiez venu hier » nous disait-on de toute part ! Nous ne pouvions, hélas, deviner que ce pur esprit ne recevait que sur rendez-vous.

Le diagnostic populaire

Un peu plus tard, mêlés aux villageois et aux touristes, nous recueillîmes, au hasard des groupes, les explications des uns, les confidences des autres, les hypothèses de tous. Citadins incrédules, campagnards croyants se lançaient à la face leurs conclusions, rappelant au passage leurs souvenirs, ou leur propre expérience du « merveilleux ». Partis du phénomène de Saint-Martin-d'Ollières, on en arrivait vite à la télépathie, à l'hypnotisme, à la magie blanche, aux messes noires, etc... Ou bien au contraire, on parlait, à la suite d'Henri Pourrat, sur le chemin de ces vieilles légendes auvergnates dont la campagne est imprégnée. Un vieux paysan, désireux de nous démontrer que certains faits bizarres au premier abord, pouvaient cependant être véridiques, nous contait l'anecdote dont il garantissait l'authenticité : « Un jour, un homme du hameau voisin trouva sur le chemin un agneau qui pleurait. Il le prit dans ses bras et le porta quelques centaines de mètres. Lorsqu'il le mit à terre, l'animal éclata de rire et partit en courant ».

Histoire simple, qui fera sourire les citadins, mais qui montre bien à quel point les villageois, nourris de faits extraordinaires, leur vie durant, admettent facilement le phénomène de Saint-Martin-d'Ollières. Mais nous aurions tort de nous moquer, n'est-il pas dit que chaque croyance, quelle qu'elle soit, est respectable.

En attendant, malgré les explications plus ou moins probantes des uns et des autres, malgré l'enquête minutieuse de la gendarmerie, « l'Esprit » continue ininterrompue ses émissions, mystifiant les autorités sans la moindre pudeur.

Où trouver le remède

Ce fantôme, quel est-il ? d'où vient-il ? est-ce un gnome, un lutin ? ou l'âme d'un sorcier ? Que dit-il, à qui s'adresse-t-il en son bruyant langage ? Nul ne peut pour l'instant trouver de solution. N'ayant pas encore la possibilité de nous procurer en librairie de dictionnaires appropriés, il nous est impossible de comprendre son langage. Est-ce une mystification ou un phénomène naturel qui trou-

vera prochainement son explication. Le mystère est complet, tous les avis permis.

Dependant, quelle que soit l'origine de ce bruit mystérieux qui déroute le public et défrôle la chronique, il faut constater que Saint-Martin-d'Ollières est en train d'acquiescer une célébrité qui n'est certainement pas très de disparaître. Chaque soir, au crépuscule, une foule motorisée et avide de mystère, venue du Puy-de-Dôme, de la Loire ou de la Haute-Loire stationne sur la place du village, en attendant impatiemment les trois coups rituels, annonciateurs du lever de rideau. Le spectacle est gratuit et garanti pour peu que l'on choisisse bien son jour.

Alors, loin de tirer des conclusions qui risqueraient fort d'être fausses, nous nous contenterons d'engager les touristes de passage en notre région, les Clermontois libres de leur temps et les amateurs de mystère à venir à Saint-Martin-d'Ollières assister à une des représentations « Sons et Ténèbres ».

C. FORGET.

CHAMPS-SUR-TARENTEINE UN PECHEUR SE NOIE DANS LA RHUE

CHAMPS - SUR-TARENTEINE (Cantal). — M. Robert Henri, 47 ans, employé au barrage de Grandval (Cantal), en congé à Sarran, commune de Champs, où il était domicilié, a été trouvé mort le 31 juillet, à 7 heures, la tête à demi-immersée dans la rivière la Rhue, au lieu dit « Pré de Laval ».

La gendarmerie de Champs et M. le docteur Perron, de Champs, ont procédé aux constatations d'usage et délivré le permis d'inhumer. M. Robert était parti à la pêche le lundi 30 juillet, vers 10 heures. Son entourage, ne le voyant pas revenir, avait, tout au long de l'après-midi et de la nuit fait des recherches qui n'avaient pas abouti. Ce n'est qu'au matin du 31 juillet qu'un voisin du défunt retrouvait le cadavre affalé sur le bord de l'eau et prévenait la gendarmerie. Il est à supposer que M. Robert a été pris d'un malaise subit qui a provoqué sa chute dans l'eau. L'inhumation a eu lieu à Champs le jeudi 2 août.

UN MOTOCYCLISTE PERCUTE UN MUR

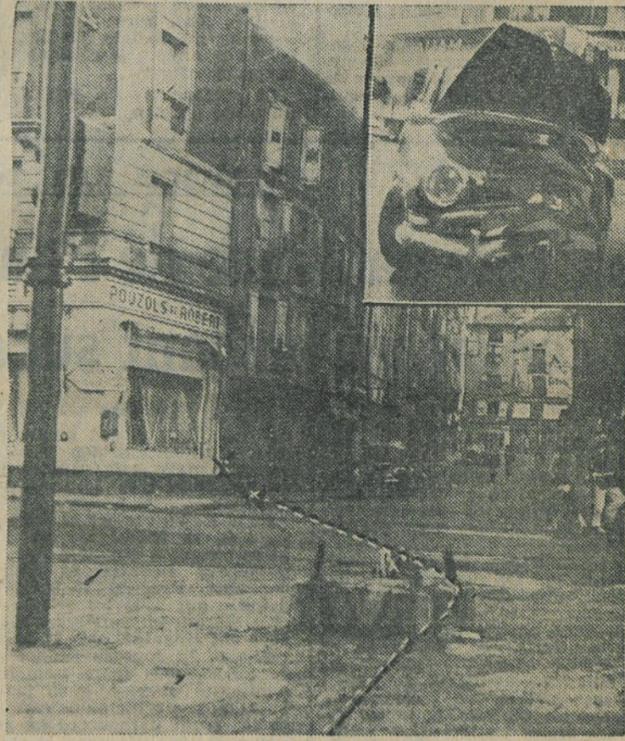
Il est grièvement blessé

VICHY. — Dans un virage à l'entrée de Hauterive, près de Vichy, une moto pilotée par M. Maurice Tèche, âgé de 30 ans, ouvrier d'usine à Cusset, est allée heurter un mur.

Projeté à plusieurs mètres, M. Tèche, le crâne fracturé, a été transporté à l'hôpital de Vichy.

Une auto volée dans l'Ardèche s'écrase dans une rue du Puy

LES DEUX VOLEURS, BLESSÉS, ONT ÉTÉ ARRÊTÉS



Notre photo montre la trajectoire accomplie par la voiture. En médaillon : le véhicule accidenté

LE PUY. — Un accident peu banal s'est produit au Puy, vers 4 heures, dans la nuit de vendredi à samedi. Une voiture immatriculée dans la Seine, venant de l'avenue Maréchal-Goch et du boulevard Georges-Clemenceau, a manqué son virage en arrivant boulevard Maréchal-Fayolle, est montée sur le trottoir, puis, après avoir arraché le carrossage de commandes des signaux lumineux placés à cet endroit, et un panneau signalisateur, est allée s'écraser contre une boulangerie de la rue Portail-d'Avignon. Le choc a été terrible et a réveillé les habitants du quartier, d'autant plus que le klaxon de la voiture s'étant coincé ne cessait plus son appel.

Les premiers témoins se précipitèrent vers la voiture dont l'avant était entièrement amoché, et d'où s'échappait déjà une épaisse fumée. A l'intérieur se trouvait un homme le visage ensanglanté et qui sa première émotion passée, demandait sans fin où se trouvait son camarade.

Ce dernier, qui conduisait la voiture, s'était enfui, aussitôt après l'accident. On l'avait vu se diriger vers la rue Général-Lafayette et la police devait le cueillir une demi-heure après, dans les jardins... du grand séminaire.

Il s'agissait de Durand Michel, 18 ans, riveur, domicilié chez sa mère, 1, rue de la Guadeloupe, à Paris, et ex-pensionnaire d'une maison de redressement, à Collonges au Mont-d'Or.

Durand ne fit aucune difficulté pour avouer que son compagnon et lui avaient volé la voiture quelques heures auparavant aux Vans, à la limite de l'Ardèche et du Gard.

L'auto, accidentée, appartient à M. Casalonga Charles, représentant de commerce, à Vincennes (Seine), qui l'avait laissée sur la place des Vans, portes fermées, mais qui avait laissé ouvert son défendeur.

Durand était ensuite conduit à l'hôpital Emile-Roux. Son compagnon, Le Maigat Yvon, 28 ans, chiffonnier, rue de Parcieu, à Paris, plus gravement atteint, notamment à la tête, avait déjà été emmené par l'ambulance de l'hôpital.

PREMIER INTERROGATOIRE

Vers 10 heures, Durand était ramené au commissariat de police où il faisait le récit de ses derniers « exploits ». Selon ses

dières, il avait fait la connaissance de Le Maigat, le 1er août, place d'Italie à Paris. Tous deux avaient alors décidé de « descendre » à Marseille. Ils prirent un car jusqu'à Fontainebleau, puis un camion les amena à Nevers. C'est là que Durand déroba un scooter, rue de Cérigny.

Nos deux aventuriers reprurent la route. Vingt kilomètres plus loin, le scooter fut en panne. Ils entrèrent à Moulins, en traction avant, dérobèrent un second scooter, et filèrent par Lyon jusqu'à St-Désirat, Aubenas et Les Vans (Ardèche), non sans avoir maquillé le numéro matricule de « leur » véhicule. C'est aux Vans qu'ils volèrent la voiture. Bien que n'ayant pas son permis, Durand se mit au volant, après avoir fait sauter l'appareil antifoul.

Tout devait mal finir, avant d'arriver au Puy : l'accélérateur s'était coincé, l'auto prit de la vitesse et c'est à 90 à l'heure qu'elle vint s'écraser de la façon que l'on sait contre la façade d'un immeuble. Durand s'étant penché pour faire revenir à la main l'accélérateur.

Le Maigat a été interrogé à l'hôpital. Ses blessures ne paraissent pas très graves.

Félicitons la police du Puy, qui, en quelques heures, a débrouillé l'affaire et arrêté le second voleur en fuite.

UNE COLLISION DE VOITURES FAIT CINQ BLESSÉS

CHAMPS - SUR-TARENTEINE (Cantal). — Une voiture conduite par M. Clarissou François, plombier-zingueur à Bort, est entrée récemment en collision avec une autre voiture pilotée par M. Ségat, artisan maçon aux Martrès-de-Veyre (Puy-de-Dôme), sur la nationale 679, à Granges, commune de Lanobre.

Il paraît probable que la collision fut provoquée par une auto qui doubla la voiture de M. Clarissou et continua sa route.

Les quatre occupants de la voiture de M. Ségat furent plus ou moins grièvement blessés ; M. Ségat fut atteint d'une fracture de l'avant-bras et de contusions multiples et subit une incapacité de travail de quarante-cinq jours au moins, sauf complications ; Mme Ségat, son épouse, subit une incapacité d'au moins un mois, et une violente commotion ; M. Viallon Jean, 67 ans, retraité, huit jours environ.

Quant à M. Clarissou, il fut blessé au genou gauche et à la mâchoire inférieure et subit une incapacité de dix jours environ.

Les deux véhicules ont été grièvement endommagés.

Chemisier dipé... chemisier "chic"

En linon, piqué ou popeline, blanc ou de couleur, il gardera toute la saison sa "tenue" de neuf. DIP, l'empesage permanent, qui résiste à de nombreux lavages, s'impose aussi pour robes d'été, jupons, cols et manchettes, etc. DIP est garanti par BUHLER !

Le fantôme de Saint-Martin-d'Ollières est-il parti en vacances ?

Depuis quelques jours "l'esprit frappeur" a cessé ses espiègleries

Saint-Martin-d'Ollières, « capitale du mystère, cure d'air et esprits frappeurs ». Ce slogan a bien failli devenir celui d'une petite commune perdue au milieu des bois et des champs aux confins des départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, du côté de Jumeaux.

Un Syndicat d'Initiative se serait formé, la route aurait été balisée et des excursions en groupe auraient pris la route pour le pays de la maison hantée.

« L'esprit » fait la grève

Mais cela ne sera pas, l'esprit frappeur qui, pendant plus d'une semaine, a hanté une paisible maison du village, a décidé de cesser ses manifestations bruyantes.

Depuis vendredi dernier, le fantôme de Saint-Martin-d'Ollières se tient coi. Il ne daigne plus faire le moindre bruit. Et on se demande si ce n'est pas par modestie qu'il a décidé de ne plus troubler le silence nocturne de la campagne.

Ce fantôme doit être un timide et il a dû être effrayé par la publicité faite autour de ses manifestations sonores mais pacifiques.

Un bon fantôme

Ce fantôme, au fond, était un bon fantôme. Ce n'était point un génie du mal et très facilement on se serait habitué à lui à St-Martin-d'Ollières. D'ailleurs, il y a bien quelques personnes qui, sans l'avouer, commencent à regretter son silence ; frapper des coups sourds cela ne faisait de mal à personne et ce qui était bien agréable, ces simples coups attirèrent les touristes plus sûrement qu'un spectacle « Son et Lumière ».

« L'esprit » frappait mais discrètement. Il s'en tenait là. Il ne dérangeait pas les meubles, ne cassait ni les vitres, ni la vaisselle et surtout il ne faisait pas peur aux enfants et à la bonne grand-mère qui partageaient son habitation.

Un locataire bruyant

« L'esprit » était arrivé à Saint-Martin-d'Ollières, le 27 juillet ; il avait choisi pour passer quelques jours, qu'il devait espérer sans histoire, une maison que rien ne distinguait des autres demeures des petits villages de nos campagnes.

La maison était déjà habitée mais ses locataires étaient bien sympathiques : une vieille dame à cheveux blancs et ses trois petits-enfants, une fille, Josiane, 9 ans, et deux garçons, de 6 et 7 ans.

Tous les quatre, comme chaque été, depuis six ans, venaient passer leurs vacances dans ce petit coin tranquille.

Tout de suite « l'esprit » voulut entamer la conversation et il frappa quelques coups, tout doucement d'abord, pour n'effrayer personne, puis de plus en plus fort, pour affirmer sa présence.

Tout le monde était couché dans la maison et ces coups semèrent quelque peu la perturbation.

Tout le monde se leva, les enfants, nerveusement, se mirent à pleurer, la grand-mère appela les voisins, qui aussitôt se mirent à la recherche de l'auteur des coups. On ne trouva rien, mais on entendit les coups qui continuaient à résonner.

Ces bruits étaient bien étranges, mais le lendemain, sans doute, on trouverait une explication à ce tapage.

Le lendemain on ne trouva rien et, la nuit tombée, « le sabbat » recommença. De nouvelles recherches restèrent sans plus de résultat.

Cela ne pouvait durer et dès le lendemain matin le maire de Saint-Martin-des-Ollières alerta les gendarmes de Brassac-les-Mines.

La maréchaussée se déplaça pour assister, le soir, à un nouveau festival de coups. L'affaire prenait de l'importance ; après les agents de la force publique, un prêtre se déplaça. Et on entama les pourparlers avec « l'esprit ».

Un fantôme qui n'aime pas les gendarmes...

« Esprit es-tu là ? » La question était à peine posée qu'une salve de coups retentissait.

Dans la pièce, à côté des locataires, s'étaient rassemblés des gendarmes de Brassac-les-Mines, le maire de la commune et un prêtre d'une paroisse voisine.

D'autres gendarmes avaient été postés autour de la maison ; soigneusement, on avait fouillé la demeure de la cave au grenier ; tout était en ordre, et pourtant l'esprit frappait.

« Si tu veux que les képis sortent, frappe six coups », déclara le maire en parlant des gendarmes. Le fantôme montra rapidement qu'il ne prisait pas la présence des uniformes en cognant à six reprises.

De la même manière, il demanda au prêtre de sortir. Et ce dernier dut cesser l'enregistrement sonore, qu'il réalisait par bande magnétique.

...et qui comprend le patois

M. le Maire tenta une nouvelle expérience. En patois, il demanda à l'esprit de « sonner l'Angelus ».

Tel un excellent sacristain, le fantôme frappa suivant le rythme caractéristique de l'Angelus.

Pendant plus d'une semaine, l'esprit se manifesta ainsi chaque soir. L'enquête de la gendarmerie se poursuivait sans donner aucun résultat. On envisagea toutes les possibilités.

— Un souterrain pouvait faire résonner dans la maison des chocs produits à quelque distance. Il n'y a pas de souterrains à Saint-Martin-d'Ollières.

— Ne se trouvait-on pas en présence d'ondes de choc ?

Un spécialiste fut appelé qui, muni de détecteurs précis, ne découvrit rien.

On tenta de trouver d'autres explications : aucune ne pouvait concorder avec les faits.

La maison hantée fait recette

Les manifestations de l'esprit furent bientôt connues dans toute la région. Chaque soir les curieux se rassemblaient de plus en plus nombreux sur la place de Saint-Martin-d'Ollières, face à la maison « hantée ». Un jour on dénombra plus de cinquante véhicules divers qui avaient amené les auditeurs.

St-Martin-d'Ollières était sorti de l'ombre grâce à « l'esprit frappeur » et était en passe de devenir un centre de tourisme important. Mais l'esprit n'a pas voulu.

Samedi, M. et Mme Géraud, les parents des trois jeunes locataires de « la Maison » arrivèrent à St-Martin-d'Ollières. Le même jour l'esprit partait sans laisser d'adresse. Les habitants de la maison, les voisins, les curieux eurent beau

MESSEIX

Grièvement blessé par un taureau

M. Maneby Antoine, 53 ans, retraité mineur et propriétaire à Planchatel, conduisait, dimanche soir, une vache au village de La Brugère chez M. Tournadre. Un taureau se rua sauvagement sur M. Maneby lui provoquant d'assez graves contusions, notamment à l'abdomen. Le médecin de service ordonna son transport immédiat à Clermont-Fd.

Aux dernières nouvelles son état n'inspire pas d'inquiétude ; aucune perforation n'ayant été occasionnée par les coups de cornes de l'animal.

tendre l'oreille une grande partie de la nuit, aucun son mystérieux ne put être perçu.

Saint-Martin-d'Ollières a perdu son fantôme. Reviendra-t-il ? Comment le savoir puisque l'on ne connaît pas l'origine des étranges concerts qui ont troublé le village durant une semaine. Le médium qui avait attiré l'esprit en ce lieu, volontairement ou involontairement, ramènera-t-il l'octoplasme frappeur qui avait élu domicile dans la chambre de la petite Josiane ?

Question sans réponse, qui ne semble pas troubler les vacances de la famille Géraud, dont les membres sont tout étonnés de voir une telle publicité faite autour des concerts nocturnes donnés dans leur maison de campagne. L'explication doit être toute simple, prétendent-ils. Ils ont peut-être raison.

CONSTRUCTIONS DEMONTABLES EN BOIS

CONFORTABLES ECONOMIQUES — EXTENSIBLES



G.C.B. 53, boulevard Bineau NEUILLY-SUR-SEINE (Seine) (Usine en Dordogne) AGENTS REGIONAUX

LA FIEVRE APHTEUSE A SAUVIAT

La fièvre aphteuse a été constatée dans la commune de Sauviat (Le Palsse).

Les intéressés sont priés de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter l'extension de la maladie.

LE MONT-DORE

Ce soir au Casino

RAMON ALMEDA PRESENTE : « TERRE D'ESPAGNE »

La direction du casino du Mont-Dore a inscrit ce soir, à son programme artistique, un gala de danses espagnoles et elle a fait appel pour cette soirée au prestigieux danseur de l'Opéra de Madrid, Ramon Alméda.

Celui-ci n'est pas un inconnu au Mont-Dore puisqu'il y a donné, il y a deux ans, un récital qui est encore gravé dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté. Ramon Alméda et sa compagnie avaient alors littéralement emballé le public et les comptes rendus dans la presse régionale avaient été des plus élogieux.

Rappelons simplement que Ramon Alméda débuta dans la danse en compagnie d'une troupe de gitans. Il travailla ensuite la danse classique et acquit les grades qui lui permirent de devenir un des plus

grands danseurs classiques espagnols. L'Opéra-Comique fit appel à lui comme premier danseur espagnol et lui confia même le soin de régler les divertissements. Henri Varna l'engagea ensuite pour créer à Paris deux tableaux espagnols dans « Violettes Impériales ».

Tout l'art de l'Espagne se retrouvera dans les chants et les danses que Ramon Alméda a choisis et a regroupés sous le titre « Terre d'Espagne », sur les musiques d'Albeniz, Manuel de Falla, Granados, etc... Et sur des musiques populaires dont les auteurs sont inconnus, il enregistrera les plus belles rotas et séguedilles en compagnie de la prestigieuse danseuse des ballets du marquis de Cúervas Litis de Luz ainel qu'avec Gloria Montaya, Maria Aida, Manuel Fernandez, Carlos Altes-Safont, Antonia Ramirez.

En intermède, les spectateurs pourront applaudir le chanteur flamenco Manolo Leiva, le guitariste Rogelio Reguera et le pianiste concertiste Elias de Quiros.

Concours d'élégance automobile et Festival de la Femme

Le temps frais n'a pas permis au Comité des fêtes du Mont-Dore d'organiser comme prévu son annuel concours d'élégance automobile. Celui-ci a été remis jeudi prochain où il se déroulera en nocturne dans le parc du casino.

La distribution des prix aura lieu après le concours, dans le grand hall du casino, au cours d'un gala organisé par le Comité français d'élégance sur le thème « Festival de la femme ».

Au cours de cette soirée, de jolis mannequins présenteront les derniers modèles de la mode française ainsi que des créations balnéaires classiques et fantaisistes. Des jeux radiophoniques viendront égayer cette soirée.

Ce festival de la femme se terminera par la présentation de costumes folkloriques des pays orientaux.

C'est donc une très belle soirée d'élégance que le Comité des fêtes et la direction du Casino du Mont-Dore présenteront jeudi prochain.

Rappelons simplement que les inscriptions pour le gala d'élégance automobile sont reçues au Syndicat d'Initiative du Mont-Dore, tél. 51.

LA BOURBOULE

CONVOCAION SPORTIVE

A.S. Bourboulienne (football). — Tous les équipiers et membres de l'A.S. Bourboulienne sont invités à assister à la première réunion de la saison qui aura lieu aujourd'hui mardi 7 août, à 21 heures, salle de la mairie, avenue Claude-Bernard.

Les jeunes gens désirant pratiquer le football seront cordialement reçus.

VERTAIZON

LES ENFANTS DE VERTAIZON

Sortie-promenade. — La société musicale « Les Enfants de Vertaizon » invite tous les membres honoraires et sympathisants à participer à la sortie-promenade qui aura lieu le dimanche 12 août prochain.

Itinéraire : Le Puy, La Chaise-Dieu, Saint-Germain-l'Herm, etc. Départ place de l'Hôpital, à 5 h. 30. Pour ceux qui désirent participer au banquet (prix 700 francs, prix du voyage, 700 fr.), il ne sera pas envoyé d'invitation individuelle. Se faire inscrire de toute urgence chez Jean Bordel et dans les débits de boissons.

Dons généreux. — Le trésorier a reçu la somme de 1.000 francs de la famille Charmaison-Madéore et 565 francs de la famille Boisson-Vigier, à l'occasion du mariage de leur enfant.

Avec ses remerciements, la société musicale leur offre ses meilleurs vœux de bonheur.

SAINT-DIER

CASINO DE ROYAT
 DEMAIN : « MERCREDI-VEDETTE » avec
JULIETTE GRECO
 Marcel Vinitzki et ses tziganes ■ L'animateur Jean Laurent
 Entrée : 500 francs — Réservation ouverte de 10 à 19 heures
 BOULE — ROULETTE — BACCARA

Lezoux métropole des céramiques gallo-romaines découvre son passé

